



## COMITE SYNDICAL DU 31 OCTOBRE 2023 A 15H30 à Pouilly/Charlieu

### COMPTE RENDU

Date de convocation : 19/10/2023  
Lieu : Siège du SYMISOA – Pouilly/Charlieu

#### Membres présents (8) :

Michel LAMARQUE	(Charlieu Belmont Communauté)
Guillaume DESCAVE	(Charlieu Belmont Communauté)
René VALORGE	(Charlieu Belmont Communauté)
Gérard SIMOND (suppl.)	(Charlieu Belmont Communauté)
Jean LABOURET (suppl.)	(Charlieu Belmont Communauté)
Pierre AUVOLAT	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
Fabrice DEJOUX	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)
Christian GILGENKRANTZ	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)

#### Excusés :

Jérémie LACROIX	(Charlieu Belmont Communauté)
Colette LEBEAU	(Charlieu Belmont Communauté)
Sylviane TERNISIEN	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
Thierry GIMENEZ	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
Jean FARIZY	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)
Christian LAVENIR	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)
Hervé CARDON	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)
Gilles LUCARELLA	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)

#### Autre(s) présent(s) :

DECHAVANNE Céline	(Directrice – SYMISOA)
-------------------	------------------------

G. DESCAVE est désigné comme secrétaire de séance.  
M. LAMARQUE dresse la liste des excusés. Il aborde ensuite l'ordre du jour.

### **1. Approbation du compte-rendu du 28 septembre 2023**

Le compte-rendu n'appelle aucune autre remarque.

***Le compte-rendu du 28 septembre est adopté à l'unanimité.***

### **2. Résultat de la consultation pour l'étude HMUC**

La consultation des entreprises a eu lieu du 5 septembre au 16 octobre 2023.

19 entreprises ont retiré le dossier de consultation.

L'analyse des offres a été réalisée. La commission des marchés s'est réunie le 31 octobre à 14h00 pour l'examiner. Le budget proposé étant au-dessus de l'estimation initiale, la commission a souhaité lancer une négociation sur le prix qui est en cours (réponses attendues le 7 novembre à 17h).

En parallèle, l'Agence de l'Eau, qui financerait cette étude à hauteur de 70%, est interrogée pour valider sa participation.

Le résultat final de la consultation sera présenté au prochain comité syndical.

***Les délégués autorisent à l'unanimité à déposer les demandes de subventions pour l'étude HMUC dès que le candidat sera retenu.***

### **3. Validation du programme et du plan de financement prévisionnel du contrat de rivière Sornin Jarnossin 2024-2029**

Les fiches action et le plan de financement prévisionnels (docs annexés au présent compte rendu) ont été présentés en séance, avant passage en comité de rivière pour validation le 3 novembre.

2 actions sont présentées sous réserve de confirmation :

- Projet de restauration d'un tronçon de la Genette à La Clayette, avec suppression de l'étang des Tanneries : attente de la décision de la ComCom et de la mairie de La Clayette, et choix d'un financement hors contrat (meilleur taux de subvention mais délai de mise en œuvre très court) ou inscription au contrat (garantie de subvention et d'un délai de réalisation souple, mais taux de subvention de l'Agence de l'Eau passant de 70% à 50%)
- Programme de plantation de haies : la Fédération de chasse de la Loire, maître d'ouvrage, doit confirmer si elle souhaite inscrire le projet de plantation (12 km de haies en 6 ans) au contrat de rivière, ou si elle sollicite d'autres sources de financement

Le montant prévisionnel des contributions des communautés de communes est confirmé :

	Montant prévisionnel annuel 2024-2026
CC Charlieu Belmont (Sornin+Jarnossin)	211 000€ (+48 400€ Jarnossin 2024)
CC Brionnais Sud Bourgogne	117 200€
CC Semur	21 000€
CC Saône Beaujolais	14 600€
CC Marcigny	14 700€
Roannaise de l'Eau	10 200€

ATTENTION : pour CCBSB, il reste à statuer sur le projet sur la Genette à La Clayette au niveau de l'étang des Tanneries, dont le financement serait à ajouter au montant présenté ci-dessus.

***Les délégués approuvent à l'unanimité le programme d'action proposé pour le prochain contrat de rivière, et le plan de financement prévisionnel correspondant.***

#### **4. Demandes de subvention pour les postes 2024**

Les postes de technicien de rivière, de secrétaire comptable et de chargée de mission sont financés chaque année par l'Agence de l'Eau. La Région BFC peut apporter également des subventions sur le poste de technicien de rivière selon les projets prévus sur l'année considérée.

Pour 2024, les prévisionnels de dépenses présentés seront les suivants :

Salaires chargés : 185 300€

Frais de fonctionnement : 36 000€

Subventions à solliciter :

- Agence de l'Eau : 50% sur les dépenses éligibles → 95 900€
- Région BFC : 30% sur les dépenses éligibles → 9 900€

***Les délégués approuvent à l'unanimité ces demandes de subventions.***

#### **5. Décision modificative**

Une 3<sup>ème</sup> décision modificative au budget 2023 est nécessaire pour passer des écritures d'ordre (remboursement de l'avance sur le marché des travaux sur le Bézo) :

N°Cptes	DESIGNATION	BP2023	DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
TOTAL			0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap	Opérations				
041	patrimoniales				
238		0.00 €			92 134.63 €
2318		0.00 €	92 134.63 €		
TOTAL		0.00 €	92 134.63 €	0.00 €	92 134.63 €

**Les délégués approuvent à l'unanimité la décision modificative 2023-03.**

### **6. Avancement de la démarche de définition d'une stratégie d'adaptation au changement climatique EAU'DÉFI**

**L'enquête grand public est terminée** : les prestataires stupéfaits du très bon taux de réponse !

- 740 réponses complètes ou partielles
- 490 réponses complètes
- 345 réponses au quizz
- origine des participants : 49 communes / 60



**Le focus groupe citoyen** a eu lieu le 25 octobre : 15 participants

- personnes très motivées, positives sur la démarche engagée, inquiètes des changements en cours
- apprécient l'engagement et la conviction des élus dans cette démarche
- 6 candidats pour participer au comité de suivi
- consensus sur la nécessité de la phase 'comprendre ensemble' (prise de conscience à l'occasion du questionnaire)

**Rappel : prochaine étape le Forum de restitution de la 1<sup>ère</sup> phase VENDREDI 10 NOVEMBRE de 13h30 à 17h30 à Chauffailles (Espace Culturel du Brionnais)**

### **7. Chantier Bézo**

Les travaux de terrassement sont quasiment terminés : il reste la zone d'emprunt de matériaux à terminer de combler en utilisant le stock de terre végétale du SYMISOA entreposé sur la plateforme de St Denis de Cabanne, et les matériaux qui seront extraits dans le cadre du chantier de la piscine intercommunale à Charlieu (début des travaux en novembre).

L'équipe du syndicat intervient en ce moment sur le chantier pour la pose des clôtures. Les plantations (# 11 000 plants) seront réalisées cet hiver. L'observatoire est en cours de construction par l'artisan retenu (Y. Wagner). Les supports pédagogiques seront installés en dernier lieu.

Une nouvelle visite grand public a été réalisée le 20 octobre après midi. Une dizaine de personnes y ont participé. Elles ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis des travaux et leur impatience quant à l'ouverture du sentier au public.

## 8. Questions diverses

### Planning contrat de rivière

Rappel du planning de dépôt du contrat de rivière :

- Validation en comité de rivière le 3 novembre
- Dépôt du dossier complet avant le 15 novembre

### Festival « le vol des cigognes 2024 »

Les délégués sont informés du projet de participation du SYMISOA au prochain festival 'le vol des cigognes', organisé par la compagnie des Farfadets du 30 mars au 30 avril 2024. Le thème de 2024 est « l'eau, les insectes et la patate ».

Le SYMISOA propose une animation autour du Bézo avec visite commentée du site, une exposition avec la médiathèque de Charlieu et la projection du film « la rivière » au cinéma de Charlieu, suivi d'un débat qui pourrait permettre de présenter le nouveau contrat de rivière à la population.

***Les délégués approuvent à l'unanimité la participation du SYMISOA au festival 2024.***

La date du prochain comité syndical est fixée au mardi 19 décembre à 14h à Pouilly.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.*

Le Président :



Le secrétaire de séance :



Compte rendu affiché le :

6/11/2023

